

# **RAPPORT D'ACTIVITES 2015 – 2016**

Ce rapport d'activité portera exceptionnellement sur deux années, 2015 et 2016, en raison du faible volume de l'activité de VISA SANTE au cours de ces deux dernières années.

Ce document adoptera, autant que faire se peut, le plan utilisé lors des années précédentes.

## **1. Les missions médicales**

Aucune nouvelle mission n'a été effectuée au cours de ces deux années.

Aucun projet n'a été soumis.

## **2. Les stages étudiants**

### **2.1 Bilan de fonctionnement**

2015 : 14 étudiants

2016 : 2 étudiants

Autant dire que ce bilan est calamiteux et doit nous interroger non pas sur la pérennité de ce programme mais sur l'intégration de celui-ci en tant contributeur à nos recettes.

La démarche consistant à un envoi d'un courriel de présentation à chaque institut s'est avérée sans aucun impact et aucune retombée. Même si cette démarche n'a pas été réalisée de manière optimale, le résultat démontre que cette façon de faire n'est en rien productive de retours. L'envoi de dossiers papiers, bien que nettement plus coûteuse (financièrement et en temps de travail) s'avère beaucoup plus gratifiante.

Le petit nombre de départ qui concerne pour chaque année un seul IFSI à chaque fois, tient au fait que :

- a) La réforme des études de la formation des infirmier(e)s a cassé une dynamique qui s'était enclenchée et qui a perduré pendant une dizaine d'années.
- b) Les évènements internationaux ont largement contribué à aggraver cette pénurie. Les médias ont largement relayé et entretenu une

psychose sociétale qu'il a été impossible de combattre. La peur de se rendre à l'étranger, dans des pays supposés à risque (attentats, maladie) est irrationnelle quand on analyse le risque réel et que l'on compare, par exemple, le Sénégal avec la France.

- c) La génération actuelle d'étudiants est probablement moins encline à ce type de stages, car probablement moins avide d'aventures et plus préoccupée par sa propre sécurité et son confort (génération enfant-roi). Les questions posées par les étudiants et les demandes de garantie en disent long sur l'état d'esprit.

Il est à signaler que durant la période où a sévit l'épidémie du virus EBOLA, un seul cas, importé de Guinée a été recensé et parfaitement pris en charge par les autorités sanitaires sénégalaises, sans aucune diffusion de la maladie au sein du pays, pourtant limitrophe des pays épidémiques. Mais ce constat est resté inaudible est invisible face à l'impact des médias de la presse audiovisuelle, en particulier, réalisant un comptage morbide, quasi journalier !!

Sur le terrorisme, aucun évènement n'a été signalé, même si la presse locale a fait état d'arrestations en rapport avec ce fléau, et alors même que le pays est, là aussi) limitrophe de pays instables et en proie à des attentats, comme le Mali. De l'avis de Mamadou DANFAKHA, notre chargé de mission, les intégristes, qui existent comme partout, dans un pays à 95% de confession islamique, sont très surveillés et des interpellations préventives ont été réalisées par les autorités sénégalaises. Il n'en reste pas moins vrai que, compte tenu de ses activités en matière de tourisme, le Sénégal reste une cible potentielle d'attentats, en particulier dans les zones touristiques qui restent très surveillées.

Aucun problème n'a été signalé pour les étudiants qui ont pu bénéficier de cette expérience de stage en immersion.

La prise en charge a été parfaitement menée à bien par le duo M Danfakha (logistique) et A Diouf (pédagogie), sous la direction, en France de P. Gapp. Néanmoins, selon ce dernier, ce binôme reste fragile puisque reposant, en matière de pédagogie, uniquement sur un seul infirmier formé à la technique du portfolio. Si ces stages venaient à connaître un nouvel élan, il faudrait probablement envisager la formation de tous les ICP accueillant nos stagiaires. Ceux-ci, au Sénégal, commencent à se familiariser avec ce dispositif permettant d'évaluer le niveau d'acquisition des compétences de nos étudiants.

## **2.2 Les séminaires de formation**

Ils ont été réalisés « à la carte » afin d'en minimiser les coûts.

2015, séminaire à Brumath pour 14 étudiants, avec l'aide de l'IFSI qui nous a accueilli en son sein.

2016, séminaire à Morierval, pour deux étudiants.

Peu d'investissement des membres de l'association pour ces séminaires, plébiscités par les étudiants, et qui sont réalisés toujours par les mêmes personnes.

Compte tenu de l'évolution au Sénégal, le document remis aux étudiants a besoin d'un rafraîchissement et les bonnes volontés pour réaliser ce travail, seront les bienvenues !

## **2.3 Les questionnaires d'évaluation**

Aucun compte-rendu de ces questionnaires. Moins il y a d'étudiants et moins il y a de suivi. Cela paraît paradoxal mais c'est malheureusement une réalité !

Sur les questionnaires reçus de la part des étudiants de Brumath en 2015, il ressort une satisfaction générale notant un stage très enrichissant qui remet en question sa propre pratique à adapter en fonction des pratiques, des besoins et des réalités locales. Les commentaires soulignent le travail réalisé par les ICP.

## **2.4 Les autres stages**

Pas d'autre stage réalisé. Une approche a été menée par des étudiants en maïeutique d'une école parisienne, en 2015. Celle-ci ne s'est pas concrétisée en raison du flou du projet de ces étudiants, ce projet s'apparentant plus à des vacances humanitaires pour aller distribuer du matériel (flou également sur ce dernier en termes de qualité et de quantité) qu'à un stage de formation professionnelle. Par contre, notre chargé de mission a effectué un travail préalable. Ce type de travail ne peut se concevoir qu'après signature d'un contrat de stage ou de mission. Il convient donc d'être très prudent quant aux services diligentés par l'association pour des missions qui n'ont d'intérêt que pour les participants eux-mêmes.

## **2.5 L'apport de matériel**

Malgré le faible nombre d'étudiants, l'apport en matériel a été de près de 20000 €, ce qui n'est pas négligeable !

## **3. Le partenariat associatif**

- 3.1 Le programme d'investissement, réalisé avec l'aide du CONGAD, a été déposé au Ministère de l'Intérieur, qui est devenu notre Ministère de tutelle, en début 2014. Les dix premiers exemplaires ont été perdus par l'administration et nous avons donc redéposé dix nouveaux exemplaires en août 2014. A ce jour, début 2017, aucune nouvelle de ce programme d'investissement malgré les nombreuses relances de notre chargé de mission. Néanmoins, nos droits aux exemptions fiscales restent effectifs et validés par les autorités.
- 3.2 En 2016, notre chargé de mission a pu bénéficier d'une formation diligentée par le CONGAD, grâce à un financement de la coopération belge. Cette formation s'adressait aux chargés de mission d'ONG, au nombre de 22. Elle avait pour objet de former les participants à la réalisation d'un projet de coopération internationale ou nationale dans le domaine de la santé. Elle s'est étalée sur plusieurs périodes avec la mise en place, par groupes, d'un projet concret.

## **4. La formation et la réalisation du centre de Dougar**

Le programme de formation des ASC et matrones étant clos, nous nous sommes consacrés pendant ces deux années à la réalisation de notre futur centre d'hébergement et de formation implanté à Dougar.

Je rappellerai que, en tant qu'ONG internationale, agréée au Sénégal, nous avons eu le privilège de nous voir accorder le droit d'acheter un terrain et de construire ce centre avec le soutien des autorités locales et nationales par le biais de l'obtention d'une exemption de taxes sur cette construction. Aucune autre ONG, avant nous n'a obtenu ce droit. Nos partenaires locaux nous ont donc vivement encouragés et soutenus dans notre démarche pour affronter toutes les démarches indispensables à la réalisation de ce projet.

Un contrat a été signé avec la société CDI de Dakar pour la réalisation d'un projet clés en mains dont le descriptif a déjà été mentionné dans les précédents rapports. Je rappellerai simplement qu'il s'agit d'un investissement de 215 millions de FCFA (328000€) pour une capacité d'hébergement de plus de 70 places selon les configurations hôtelières envisagées. Près de 1000 m<sup>2</sup> habitables sur un terrain de plus de 5000m<sup>2</sup>. Ce projet a été financé sur nos fonds propres sans aucune aide extérieure.

Les aléas administratifs ont fait que la délivrance du permis de construire, dont notre architecte se faisait fort d'avoir l'obtention en 3 semaines, a pris près de 18 mois !

Les premiers travaux ont donc débuté le 2 mars 2015, pour une durée théorique de réalisation de 9 mois, selon le contrat signé. A ce jour, plus de 24 mois après, les travaux ne sont pas encore officiellement terminés. Aucun document du constructeur ne vient l'affirmer. Début mars 2017, il ne reste que des finitions à revoir, dont il est très difficile d'obtenir la réalisation. Je rappelle à toutes fins utiles, que le constructeur avait prévu des pénalités de retards égales à 1/5000<sup>ème</sup> du montant des travaux par jour de retard !!!

Ce projet initial a subi quelques modifications, à la marge, en raison de considérations techniques.

Un château d'eau a été réalisé afin de permettre une meilleure distribution de l'eau du forage. Il a été implanté derrière les bâtiments de service. Pour les mêmes raisons, la piscine, qui nous sert de réserve d'eau a été déplacée derrière la salle polyvalente, c'est-à-dire derrière le bâtiment principal. Et l'ensemble des bâtiments a été reconcentré de façon à libérer de la place à l'arrière des constructions, ce qui nous laisse l'opportunité de réaliser des extensions, si le besoin s'en fait sentir à l'avenir.

En quelques photos, ce document va vous montrer le déroulement des travaux au cours de ces deux dernières années !

Octobre 2016 on continue de progresser et on approche du but avec la les cases peintes, la salle polyvalente et la piscine et l'aménagement de la cuisine.

Mi novembre 2016, un dossier est adressé au constructeur en détaillant, photos à l'appui, les différentes finitions à voir ou à revoir. M Danfakha a beaucoup de difficultés pour joindre le constructeur et obtenir la finition de ces travaux.

Décembre 2016 : la piscine est en eau, le château d'eau est réalisé, les arbres fruitiers sont plantés. On touche au but !

Fin janvier 2016, une mission est organisée pour effectuer la réception des travaux. Le constructeur a été contacté mais n'a donné aucun signe de vie ! Il restera invisible et ne donnera au signe de vie durant cette mission de 4 jours sur place ! La réception ne peut donc avoir lieu. Même si le chantier est quasiment terminé il y a de nombreuses malfaçons à corriger. Une liste en est dressée et adressée au constructeur :

Le toit d'une des grandes cases s'est envolée avec la tempête, ne nombreuses malfaçons de finition existent au niveau électricité (prise de terre), carrelage, plomberie et peinture.

Faute de pouvoir effectuer la réception des travaux, la mission va faire un état des lieux et prospecter pour les travaux d'aménagement : équipements hôteliers, aménagement des espaces verts (alors que ceux-ci sont prévus au contrat, il reste beaucoup à faire mais M Danfakha, aidé du gardien a des idées et a mis ses idées en réalisation avec une réussite certaine.

VISA SANTE vous accueille à Dougar

## **5. Le travail administratif et la vie de l'association**

Le travail de l'association en France a été des plus réduits en raison de la faible activité au niveau des stages étudiants. Tu travail donc essentiellement routinier en ce qui concerne les appels téléphoniques, le secrétariat et la comptabilité.

Le travail le plus important, au cours de ces deux dernières années a été de suivre, à distance, la construction du centre. Cela a été difficile malgré l'implication importante de Mamadou qui a régulièrement envoyé ses photos (plusieurs centaines) et son suivi hebdomadaire, ce qui nous a permis d'avoir un regard sur ce qui se faisait. Difficile à distance de faire des choix sur les matériaux et les couleurs par exemple !

Au Sénégal, la construction du centre a occupé l'essentiel du temps de travail de notre chargé de mission, en dehors des deux équipes de stagiaires.

Une mission a été menée par Pierre Gapp à la fin de l'année 2015, mission qui avait pour but de faire le point sur l'avancée des travaux ainsi que sur le suivi des stagiaires IFSI dans le cadre de leur programme de formation. C'est à l'issue de cette mission que P. Gapp a proposé de former les ICP au suivi du portfolio, la solution actuelle avec un seul infirmier pour gérer les stages étant, de fait, trop fragile.

## **CONCLUSION**

Peu d'activité associative au cours de ces deux dernières années mais un projet mûri de longue date que nous avons réussi à mener à bien, même s'il reste encore quelques finitions à revoir.

La population locale est persuadée que nous avons construit un hôtel ! Peut-être une idée pour rentabiliser ce centre au sens associatif et humanitaire du terme. Il n'est pas question de l'utiliser à des fins commerciales mais de le rendre autonome en permettant aux associations locales, mais aussi, pourquoi pas à certains « touristes » de participer, par ce biais aux futurs projets de VISA SANTE.